

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CAUF

Département de la Seine-Maritime

=====

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 DECEMBRE 2020

Etaient présents : MM. et Mmes DEQUESNE, BOULIER, CHESNEL, COURTOIS, DELABOST,
DOLE, FECHY, LECOMTE-LEHMANN, LEPELLEY, TARLIE

Etaient absents : Mme et MM. LABOULLE, DEBOEUF (pouv à M.CHESNEL), LELIEVRE (pouv à Mme
FECHY), LETOUE (pouv à M. BOULIER)

Secrétaire de séance : Mme FECHY

I) COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Abstention : 1

Pour : 12

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2020.

Monsieur CHESNEL repose la question sur le mail envoyé au Trésor public le 16 septembre 2020 concernant la subvention de fonctionnement pour l'association MAM Chant des Lutins. Après vérification, la réponse du Trésor public est positive pour une subvention de fonctionnement pour cette association.

II) TARIFS COMMUNAUX

20-85 Tarifs 2021 Mise à disposition de la salle polyvalente

Pour la mise à disposition de la salle des fêtes communale, le Conseil Municipal propose de ne pas augmenter les tarifs et adopte les tarifs suivants qui s'appliqueront à compter du 01 janvier 2021 :

1^e) Vin d'honneur

Commune	100 €
Hors commune	160 €

2^e) Soirée hors week-end

<u>Salle seule</u>	Commune	150 €
	Hors commune	230 €
<u>Salle et cuisine</u>	Commune	220 €
	Hors commune	330 €

3^e) Week-end

<u>Salle seule</u>	Commune	220 €
	Hors commune	330 €
<u>Salle et cuisine</u>	Commune	320 €
	Hors commune	480 €

Pour : 12

Abstention : 1

20-86 Tarifs 2021 Mise à disposition de la vaisselle communale

Les utilisateurs de la salle des fêtes communale peuvent bénéficier s'ils le souhaitent de la mise à disposition de la vaisselle communale.

Pour cette mise à disposition, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs et adopte les tarifs suivants qui s'appliqueront à compter du 01 janvier 2021.

1^e) Verres pour vin d'honneur 2,30 € la douzaine avec un minimum de
5 douzaines, à la douzaine au-delà.

2^e) Couverts pour repas (version simple)
19,00 € la douzaine avec un minimum de
5 douzaines, à la douzaine au-delà.

3^e) Couverts pour repas (version complète)
25,00 € la douzaine avec un minimum de
5 douzaines, à la douzaine au-delà.

La composition exacte des couverts est jointe en annexe.

4^e) Le remplacement de la vaisselle manquante se fera au tarif joint en annexe.

5^e) Le relavage de la vaisselle sera facturé au temps passé.

Pour : 12

Abstention : 1

TARIFS 2021

VAISSELLE

REPAS	
<u>Version simple</u> <i>Composition du couvert</i>	<u>Version complète</u> <i>Composition du couvert</i>
1 grande assiette 1 petite assiette 1 couteau 1 fourchette 1 grande cuillère 1 petite cuillère 1 verre apéritif 1 verre à eau 1 verre à vin 1 coupe à champagne 1 tasse 1 sous tasse	1 assiette creuse 2 grandes assiettes 1 petite assiette 1 fourchette à poisson 1 couteau à viande 1 couteau à poisson 1 grande cuillère 1 petite cuillère 1 verre apéritif 1 verre à eau 2 verres à vin 1 coupe à champagne 1 verre à liqueur 1 tasse 1 sous tasse

TARIFS DE LA CASSE ET DETERIORATION

<i>Tarif de la pièce en €</i>		<i>Tarif de la pièce en € (gros matériel)</i>	
Couvert	1,60	Poêle inox 320	61,00
Assiette	4,60	Casserole inox 200	31,00
Verre	2,30	Casserole inox 280	46,00
Tasse	3,10	Marmite inox 360	100,00
Soucoupe	2,30	Plaque à rôtir 400*300	61,00
Corbeille à pain	8,00	Plaque à rôtir 500*400	80,00
Broc en verre	4,60	Passoire sur pied	80,00
Pichet en inox	23,00	Louche	16,00
Plat inox	20,00	Ecumoire	16,00
Légumier inox	20,00	Araignée	23,00
Saladier	8,00	Fouet	16,00
Cendrier	1,60	Planche à découper	61,00
Sucrier	7,00	Couteau 1 200	31,00
Photophore	10,00	Couteau 1 300	50,00
		Couteau à pain	16,00
		Fusil	31,00
		Fourchette diapason	40,00
		Ouvre boîte	16,00
		Essoreuse	200,00
		Spatule en bois	4,00
		Tire bouchon	8,00 ou 50,00 selon le modèle
		Portionneuse à glace	40,00
		Pince à servir	16,00
		Coupe à glace	5,00
		Coupe à mayonnaise	4,00
		Seau à champagne	-
		Plateau	25,00

20-87 Tarifs 2021 – Cantine et garderie scolaire

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs et adopte les tarifs suivants, pour la cantine et la garderie scolaires, qui s'appliqueront à compter du 01 janvier 2021 :

Cantine scolaire

-	Enfant commune	3,35 €
-	Enfant hors-commune	4,40 €
-	Personnel encadrant	5,20 €

Garderie scolaire

- Tarif pour une demi-heure :

enfant de la commune :	0,55 €
enfant hors commune :	0,75 €

Pour : 12

Abstention : 1

20-88 Tarifs 2021 - Concession dans le cimetière communal

Pour l'octroi d'une concession dans le cimetière communal, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs et adopte les tarifs suivants qui s'appliqueront à compter du 01 janvier 2021.

Concession de 2m²

30 ans :	320 €.
50 ans :	470 €.

Concession de 1m²

30 ans :	200 €.
50 ans :	300 €.

Pour : 12

Abstention : 1

20-89 Tarifs 2021 - Columbarium

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs et adopte les tarifs suivants pour le columbarium qui s'appliqueront à compter du 01 janvier 2021.

- Concession de 5 ans : 200€
- Concession de 15 ans : 500€
- Concession de 30 ans : 700€
- Ouverture de case : 20€
- Dispersion des cendres : 20€

Pour : 12

Abstention : 1

20-90 Tarifs 2021 – Prix de vente caveau et caverne

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le prix de vente des caveaux et cavernes et adopte les tarifs suivants :

- Un caveau : 1 800 €
- Un caverne : 450 €

Accord du conseil municipal.

Pour : 12

Abstention : 1

III) DEFENSE A INCENDIE RUE ASSUERUS BLONDEL

20-91 Défense à incendie rue Assuérus Blondel

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité d'installer un dispositif de défense incendie dans la rue Assuérus Blondel.

La dépense s'élève à 3 426,12 € HT.

Le conseil municipal

- Reconnaît la nécessité de mettre en place un poteau à incendie dans la rue Assuérus Blondel.
- Approuve le devis de VEOLIA pour un montant de 3 426,12 € HT soit 4 111,34 € TTC.
- Autorise le maire à demander les subventions possibles auprès de l'Etat au titre de la DETR ainsi qu'au Département
- Donne tout pouvoir au maire pour faire réaliser ces travaux.

Pour : 12

Abstention : 1

Monsieur CHESNEL pose la question concernant l'élaboration du plan de sauvegarde de la commune.

Monsieur le maire répond que le plan communal de sauvegarde (PCS) est un dossier à rendre avant le 17 février 2021. Il prévoit l'organisation nécessaire en cas d'événements majeurs sur la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques présents et à venir.

Monsieur le maire précise qu'il travaille actuellement dessus.

Suite au contact avec Madame LELIEVRE, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'installer un chauffe-eau à l'école car les enfants se lavent les mains uniquement à l'eau froide.

Monsieur CHESNEL déplore que cela n'ait pas été fait au moment du changement de chauffage à l'école.

Monsieur le maire prendra rendez-vous avec des professionnels pour établir des devis.

Monsieur TARLIÉ demande à ce que soit vérifié le diplôme de l'intervenant du Handfit et sur l'utilisation de la clé de la salle polyvalente. La présidente sera contactée pour répondre à ces questions.

Monsieur TARLIÉ a émis le souhait, en accord avec la commission, de réunir les associations sur une journée pour se rencontrer. Il a soulevé l'idée de mettre en place une marche d'orientation pour découvrir le patrimoine de la commune.

Monsieur DELABOST informe le conseil municipal qu'il n'est pas possible de se promener aux étangs communaux ou au Mont Raout sans se faire expulser. Proposition de pouvoir se promener mais en dehors de la période de pêche et de chasse.

Monsieur TARLIÉ, avec l'accord de tout le conseil municipal, demande de privilégier le jeudi soir pour Les réunions de conseil. Accord de Monsieur le maire.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il n'y aura pas de vœux du maire pour 2021 à cause du Covid-19.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

C. DEQUESNE	P. BOULIER	P. CHESNEL	D. COURTOIS
F. DEBOEUF	P. DELABOST	M. DOLÉ	C. FECHY
E. LABOULLE	C. LECOMTE-LEHMANN	C. LELIEVRE	L. LEPELLEY
C. LETOUE	M. TARLIÉ		